

A.S.B
Société à responsabilité limitée au capital de 500 euros
Siège social : 20 Avenue Georges Pompidou
La Palmeraie 1 - Apt 352
83120 STE MAXIME
Société en cours de formation

NOMINATION DU PREMIER GERANT

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 20 JANVIER,

LES SOUSSIGNES :

- Madame Anne Sophie BONNOT, demeurant 20 Avenue Georges Pompidou La Palmeraie 1 - Apt 352, 83120 STE MAXIME,

- Monsieur Olivier DUSSOLIER, demeurant 20 avenue Georges Pompidou La palmeraie 1 - Apt 352, 83120 STE MAXIME,

agissant en qualité de seuls associés de la société ont décidé, à l'issue de la signature des statuts, de désigner le premier gérant, conformément aux dispositions de l'article des statuts de ladite société.

A cet effet, il est arrêté ce qui suit :

I - NOMINATION DU PREMIER GERANT

Les soussignés nomment en qualité de gérant de la société :

- Madame Anne Sophie BONNOT, demeurant 20 Avenue Georges Pompidou La Palmeraie 1 - Apt 352, 83120 STE MAXIME,
pour une durée indéterminée.

Madame Anne Sophie BONNOT déclare accepter les fonctions de gérante qui viennent de lui être confiées et affirme n'exercer aucune autre fonction, ni être frappée d'aucune incapacité ou interdiction susceptibles de l'empêcher d'exercer ce mandat.

II - POUVOIRS DE LA GERANCE

La gérante exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues au titre III des statuts sociaux.

ASB

09

III - REMUNERATION DE LA GERANCE

En rémunération de ses fonctions, la gérante aura droit à une rémunération qui sera fixée au cours d'une prochaine décision des associés.

Elle aura droit, en outre, au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Madame Anne Sophie BONNOT



Monsieur Olivier DUSSOLIER

